

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Santé et biodiversité, pour une approche territoriale "mon Parc, ma santé"

« *Projet* »

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



1. La collectivité

Nom: Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Adresse: 8 boulevard des îles CS 50213 56006 Vannes Cedex

Type de collectivité ou territoire: Parc Naturel Régional

Site internet: www.parc-golfe-morbihan.bzh

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...) : Facebook @PNRGolfeduMorbihan

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) : La Charte du Parc a été reconnu comme Agenda21 local par le ministère de l'écologie

Typologie de territoire : Périurbain

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 182000 hab.

2. Présentation du projet en santé-environnement

Titre : Santé et biodiversité, pour une approche territoriale "mon Parc, ma santé"

Contexte : A) La nécessité d'une approche transversale des déterminants de la santé et du développement durable

La santé est une condition préalable au développement durable dans toutes ses dimensions (sociales, économiques et environnementales). Elle en est le résultat, un vecteur décisif de mobilisation et un indicateur de réussite des objectifs fixés par les Nations Unies à l'horizon 2030. Cet agenda apporte une vision transversale et souligne l'importance d'agir sur les déterminants de la santé des populations. (1) Il promeut ainsi une approche globale de la santé et suit ainsi le mouvement initié par l'organisation Mondiale de la Santé (OMS), dès sa constitution en 1946. Elle définit la santé comme étant « un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. » (2)

Les objectifs de développement durable de santé nécessitent non seulement d'agir de manière curative et préventive auprès des individus, mais également d'intervenir sur les facteurs environnementaux, sociaux, ou économiques qui influencent la santé des populations en y associant l'ensemble des acteurs. (3)

La prise en compte de l'ensemble des échelles (de l'individu à la collectivité ; du local au global) a fait émerger une vision holistique de la santé environnementale. Elle comprend « les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures » (4). Sa déclinaison transversale aboutit au concept de santé unique (One Health).

« One Health - Un monde, une santé » :

Le concept « one health » « Un monde, une santé » invite à parler plutôt de « santé » que de « santé humaine », afin de bien montrer que la santé humaine est interconnectée avec la santé animale et l'environnement dans toutes ses dimensions. Le concept transforme ainsi la transversalité en transdisciplinarité, évoquée par le schéma ci-dessous. Il invite à une formation interdisciplinaire, au partage des informations, et à un travail multisectoriel intégré pour identifier les solutions les plus efficaces.

Les interactions nombreuses et complexes entre notre santé et la biodiversité sont essentielles à notre survie et s'inscrivent dans un ensemble de services environnementaux plus large rendus par la biodiversité aux sociétés humaines (approvisionnement en ressources, support à nos activités économiques et culturelles, etc.).

Les effets bénéfiques des espaces naturels sur la santé (services écosystémiques) sont de (5) :

- Dépolluer l'air (phyto-absorption/phytoremédiation) ;
- Réduire l'effet d'îlot de chaleur, et donc lutter contre les effets du changement climatique, par l'ombre et l'évapotranspiration ;
- Réduire le niveau sonore (mis à part les chants d'oiseaux et les coassements d'amphibiens !);
- Réduire le stress (santé psychologique) ;
- Fournir des substances pharmacologiques (les médicaments sont à près de 50% d'origine naturelle, pharmacopée traditionnelle, phytothérapie...)

Les relations entre diversité biologique et maladie sont complexes et dépassent largement la simple transmission animale. L'intégration plus poussée de la diversité biologique et la gestion des écosystèmes dans des approches globales comme l'approche « Une santé » donne la possibilité de mieux évaluer et gérer les risques de maladie et d'autres causes de problèmes de santé, au moyen de processus plus inclusifs et participatifs, et en améliorant la connaissance des processus et des dynamiques co-évolutives. (6)

L'approche adaptée du concept « one-health » à travers ces systèmes imbriqués est développée par l'écosanté (Ecohealth). Ecohealth est une approche globale, interdisciplinaire et intersectorielle qui met l'accent sur les liens étroits existant entre la santé des écosystèmes, la santé humaine et la justice sociale. Tout particulièrement, cette approche vise à étudier comment les milieux biologiques, physiques, sociaux et économiques ont un impact sur l'état de la santé humaine dans les recherches, les politiques et les pratiques.

Une crise mondiale de santé et biodiversité :

La biodiversité est en crise. Les mauvaises nouvelles s'accumulent en la matière. Les études scientifiques, les rapports des organisations internationales et non gouvernementales s'enchaînent. Mais, en quoi sommes nous tous concernés, et pas seulement les professionnels et les citoyens engagés dans la préservation de la nature, des terroirs et des savoirs traditionnels ? En quoi cette crise de la diversité biologique a-t-elle des incidences sur notre santé et notre bien-être ?

D'abord, parce que parallèlement à cette crise de la diversité biologique, nous assistons à une augmentation des crises sanitaires. Elles se manifestent par un accroissement des maladies infectieuses d'origine zoonotique, c'est à-dire ces infections dont les agents pathogènes sont issus des animaux sauvages et domestiques. La crise de la biodiversité s'accompagne également d'une augmentation exponentielle des maladies non transmissibles dysimmunes (l'asthme, l'eczéma, la maladie de Crohn, Sclérose en plaques...) ; cardiovasculaires et cancéreuses. L'appauvrissement de la biodiversité environnante, est clairement associée à la réduction du microbiote humain, et aux dysfonctions immunitaires. Les modes de vie, de consommation, l'exposition aux intrants interagissent de façon complexe sur l'ensemble des écosystèmes avec lesquels nous sommes liés biologiquement et socialement (7).

Le bien-être, la santé mentale et même la créativité sont améliorés par le contact avec la nature. La psychologie environnementale et la psychologie cognitive apportent des études fascinantes en la matière. Une étude menée dans la ville de Barcelone sur le parcours des écoliers pour se rendre du logement familial à l'école montre qu'un passage quotidien dans une zone arborée est associée significativement à une augmentation des capacités d'attention des enfants, même si ceux-ci vivent en appartement (8).

Les espaces naturels sont des lieux essentiels de préservation de la biodiversité ainsi que des savoirs et pratiques traditionnels. On redécouvre une autre vocation de ces espaces vivants qui contribuent au bien-être et à la santé de tous les citoyens.

L'implication des parcs et des territoires :

Les acteurs de la gestion et de la conservation sont en première ligne à l'échelle mondiale de promotion de la santé et de la Nature. En 2010, le congrès Healthy Parks Healthy people à Melbourne a été le point de départ d'une réflexion de programmes intersectoriels de promotion de la Nature et de ses bénéfices pour

la santé. Le congrès de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (IUCN) de 2014 est à l'origine de la promesse de Sidney et d'un guide d'approche en collaboration avec les services des parcs des États-Unis. La volonté d'une démarche scientifique claire a abouti à la synthèse des connaissances des solutions fondées sur la nature. Le programme incitation à la production de savoirs, à la promotion de la santé et à faciliter les partenariats intersectoriels.

L'intégration de l'action des parcs s'inscrit dans une démarche de territoire, conformément aux ateliers régionaux de la convention pour la biodiversité de 2017 : « l'intégration dans les stratégies et les politiques sur la santé et la diversité biologique, mais aussi dans les stratégies et politiques sur l'agriculture, la pêche et la production alimentaire, l'aménagement du territoire (en particulier l'aménagement urbain et l'affectation des sols), l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe naturelle, ainsi que l'économie et les finances » (6)

Ainsi, la santé est une composante importante de l'attractivité territoriale à travers deux éléments majeurs qui ne sont pas toujours concomitants :

- La qualité de l'environnement, du mode de vie (alimentation, transport, activités...) et de l'état de la santé des individus.
- L'accès aux soins, qui renvoie à l'organisation territoriale du système de santé, question d'autant plus complexe qu'avec l'incidence croissante des affections chroniques, le vieillissement et l'attention portée au handicap, les lieux de la santé ne se confinent pas aux lieux de soins (cabinet médical ou l'hôpital) mais peuvent s'étendre aux lieux de vie, de travail et de résidence...

La déclinaison sur notre territoire de la démarche transversale one health est impérative. L'action du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan se fera selon les cadres de références d'action en termes de santé, santé environnementale et biodiversité.

Références (1)Résolution des Nations Unies du 25-09-2015. (2)Conférence internationale sur la santé, préambule à la constitution OMS, signé le 22-07-1946 (3) Objectifs de développement durable santé et bien-être. (4) Bureau européen de l'OMS de 1994-conférence d'Helsinki. (5)Brink P. et al. (2016) The Health and Social Benefits of Nature and Biodiversity Protection. A report for the European Commission (6) Convention des parties 7/11/17 (7) Rapport conjoint OMS-CBD-UNEP : Connecting Global Priorities. State of Knowledge Review.2015 (8) Revue Espaces Naturelles n°63, juillet-septembre 2018. Inséparables santé et biodiversité.

B) Vers un diagnostic et un plan d'actions territorial « Santé et biodiversité » sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan :

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est situé dans le Département du Morbihan en Bretagne Sud. Créé par décret ministériel le 2 octobre 2014, le Parc rassemble 33 communes du pourtour du Golfe engagées pour une vision partagée de leur territoire. La structure de gestion du Parc est composée des 33 communes, de leur 4 EPCI, du Département du Morbihan et la Région Bretagne.

Le Parc, depuis sa préfiguration en 1999, conduit des actions pour atteindre les objectifs inscrits dans sa Charte, document fondateur et fédérateur du projet de territoire conciliant économie, environnement, Homme et Nature. Le Parc développe une approche basée sur la concertation et le partage, associant au maximum les partenaires et acteurs locaux (élus, services de l'État et des collectivités territoriales, socio-professionnels, scientifiques et monde associatif). Pour cela, il a construit un système de gouvernance ouverte et originale qui lui permet d'œuvrer en transversalité. De nombreuses collaborations sont tissées localement, mais aussi avec des territoires plus éloignés ainsi qu'à l'échelle nationale et européenne.

Le parc prône un développement équilibré du territoire basé sur le respect des patrimoines naturels, culturels et paysagers. « Une autre vie s'invente ici » n'est pas qu'un slogan. Le Parc est au cœur des enjeux et préoccupations d'aujourd'hui : préservation de la biodiversité, transition alimentaire et agro-écologie, adaptation au changement climatique, gestion de la mer et du littoral, santé et bien-être, éducation au territoire. De par ses missions d'innovation et d'expérimentation, le Parc est un laboratoire des politiques publiques.

Au cœur du Golfe du Morbihan, Ilur est une île protégée et entièrement publique de 40 hectares, propriété du Conservatoire du Littoral et de la Commune de l'île d'Arz, dont la gestion a été confiée au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan qui y développe avec ses partenaires depuis 10 ans un projet global de développement durable. C'est la troisième plus grande île du Golfe après l'île d'Arz et l'île aux Moines. Ilur constitue aujourd'hui un véritable site démonstrateur et laboratoire pour le Parc à l'échelle locale, interface concrète avec un grand nombre d'acteurs du territoire et vecteur de nombreux partenariats, en réseau avec les autres îles du Golfe et au-delà.

Ilur accueille aujourd'hui environ 20 000 visiteurs par an, essentiellement un public local en individuels, familles ou groupes constitués (classes, écoles de voiles, associations, grand public...) venus profiter de cette escale nature et découverte, librement (plages, sentiers, village authentique ouvert, espaces de jeux et détente...) ou lors d'une animation, d'un chantier participatif, d'un événement. Avec le recul d'une île séparée par un temps de navigation, on vient profiter et partager seul ou encadré d'un environnement riche et de qualité mais fragile, d'un cadre particulièrement propice au bien-être, au ressourcement à la reconnexion utile à la nature.

Les retours sont très positifs quant au rôle de l'île et du type d'accueil proposé, pour le bien-être et notre santé individuelle et sociale, tout particulièrement pour des publics sensibles ou qui ont rencontré des accidents de la vie. D'ores et déjà, des premières actions ont déjà été conduites sur site avec différents partenaires du monde de la santé. On peut citer l'accueil de malades de l'Etablissement Public de Santé Mentale de Saint-Avé, de membres de l'association Typhlo de Vannes, l'accueil en escale des "Pink Dragon Ladies", de pratiquants de kayak en handicap, de blessés du Bataclan en Sinagots, de dialysés, d'adolescents en rémission lors de « l'expédition août 2019 des matelots de la vie à bord de Fleur de Lampaul », des demandes régulières pour des stages de Xi-gong, yoga... Sur le volet plus social, les chantiers-école avec des classes SEGPA, des jeunes en séjours de ruptures (projet « parenthèse itinérante » avec les PEP56 à bord de l'André-Yvette », ou encore divers projets avec « La Sauvegarde 56 », font également partie des actions cibles du projet global de développement durable d'Ilur connecté avec le territoire Parc. Dans l'avenir, l'ouverture d'un hébergement type gîte de groupe (une douzaine de places) constituera un support à ces activités.

La problématique :

Comme l'ensemble du territoire, le Golfe du Morbihan est confronté à l'accroissement des pathologies non transmissibles (cancer, cardio-vasculaires...). La cartographie ci-dessous met en évidence la surreprésentation des affections longues durée sur le territoire du Golfe.

Cette carte n'est-elle que le reflet du profil de la population, à forte prédominance de retraités ? L'environnement joue-t-il un rôle simplement en termes d'exposition à des toxiques ? Quelle part attribuer aux comportements des populations... La problématique est complexe, et les leviers d'actions polymorphes.

Source : ORS Bretagne

Les actions recensées par le Parc révèlent une demande de prise en compte du bien-être, par les professionnels de santé psychiatrique, les associations, et les citoyens touchés directement ou indirectement par les maladies non transmissibles, chroniques. La prise en compte de l'aspect multidimensionnel de la santé semble intrinsèquement liée « au besoin de nature ». Les liens sont déjà existants avec certains prescripteurs, des questions de santé du territoire (cancer, psychiatrie), dans une démarche d'équité sociale et de genre, de promotion d'activité physique, l'accessibilité aux personnes handicapées. Cependant ces connexions nécessitent d'être évaluées dans une optique de renforcement de la coopération intersectorielle et de concrétisation de la démarche one-health. Les liens médicaux psychiatriques et les associations de malades seraient ainsi les meilleurs ponts pour étendre les propositions aux hôpitaux et associations de malades victimes d'AVC ou de pathologies coronariennes.

Une évaluation qualitative et quantitative simple, utile pour le territoire, les décideurs et les prescripteurs, apparaît comme nécessaire à mettre en œuvre. Les questionnements se dirigent vers la relation entre les problématiques de santé et la représentation de la nature de chacun des acteurs.

Le développement d'une culture commune de ce lien « Santé-Biodiversité » reste encore à construire et devra s'appuyer sur de l'acculturation et de la formation. Cet enjeu de formation est déjà identifié au niveau régional et la Région Bretagne a prévu de s'engager dans le Plan régional santé environnement à la mise en œuvre de formation à destination des collectivités.

Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
Non, en prévision du PNSE4 et mesures du plan biodiversité objectif 2.4

Description/objectifs du projet en santé-environnement : L'action se décline en 3 axes : le choix méthodologique, la préfiguration diagnostique et enfin l'intégration au PNSE4 de façon transversale en tenant compte des impératifs liés à la préservation de la biodiversité et dans une démarche One health-Ecohealth.

A- Quelle méthode développer pour un diagnostic territorial « santé biodiversité » ?

Il existe actuellement plusieurs méthodologies et outils développés pour appréhender la santé au niveau d'un territoire. On peut citer le diagnostic local de santé ou encore l'évaluation des impacts sur la santé.
Le diagnostic local de santé :

Un diagnostic local de santé est une démarche d'analyse de situation donnant lieu à concertation et qui s'inscrit dans un processus débouchant sur des interventions concrètes mises en place dans la continuité du diagnostic lui-même. Il se distingue ainsi d'un simple état des lieux reposant sur la collecte et l'analyse des informations disponibles pour le territoire, même si cet état des lieux est considéré ici comme une des composantes de la démarche de diagnostic.

Ce diagnostic et le projet qui en découle peuvent être circonscrits au domaine de la santé ou constituer un axe ou une composante d'un projet plus large comme les projets de développement de territoire. Il peut couvrir des territoires variés (du quartier au territoire de santé), concerner l'ensemble de la population ou cibler une population particulière (enfants, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de précarité...).

Un diagnostic local de santé doit donc comprendre ou être suivi d'une phase de priorisation et de programmation d'actions constitutives d'un projet local de santé.

Le diagnostic repose généralement et idéalement sur une combinaison d'approches qualitatives et quantitatives pour le recueil et l'analyse d'informations. Les premiers éléments qui peuvent être mobilisés sont les diverses sources documentaires disponibles au niveau régional ou local ou encore sur internet. Il s'agit ensuite d'identifier et hiérarchiser les problèmes et les forces du territoire, d'assurer une appropriation collective de ces constats (diagnostic partagé). C'est sur cette base que le projet doit être établi dans le cadre de groupes de travail spécifiques ayant pour charge de préciser les actions à conduire, leur mise en œuvre et leur évaluation.

L'évaluation d'Impact sur la Santé :

L'Évaluation d'Impact sur la Santé est « une combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou une stratégie peuvent être évalués selon leurs effets potentiels sur la santé de la population et selon la dissémination de ces effets dans la population. Il s'agit d'un processus multidisciplinaire structuré par lequel une politique ou un projet sont analysés afin de déterminer leurs effets potentiels sur la santé. », Consensus de Göteborg, 1999 (concertation internationale menée sous l'égide de l'OMS).

Cette démarche permet d'aborder dans une approche intersectorielle, multidisciplinaire et partenariale, les questions de santé envisagée comme une ressource pour la vie, et de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé ; en mettant au cœur du processus les questions de transparence et de démocratie, elle permet de promouvoir la participation des populations.

Elle permet également d'aider les décideurs à adopter des solutions visant à optimiser les impacts positifs et à diminuer les impacts négatifs sur la santé de l'objet de l'évaluation, dans un esprit d'équité pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

En région Bretagne, le développement des EIS fait partie des actions-cadres promues dans le PRSE (Plan Régional Santé Environnement) 2017-2021, pour aménager et construire un cadre de vie favorable à la santé de la population.

B- Une étape de préfiguration nécessaire

A ce stade d'avancée des réflexions, une étape de préfiguration du diagnostic territorial et d'un plan d'action « Santé et biodiversité » pour le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan apparaît nécessaire. Il s'agit de construire la méthodologie du projet, qui pourrait être une adaptation, voire une combinaison, d'un diagnostic local de santé avec une entrée biodiversité et d'une évaluation d'Impact sur la Santé, puisqu'il s'agit d'une double approche : à travers le territoire classé Parc naturel régional et l'ensemble des collectivités concernées mais aussi pour la structure de gestion du Parc en tant que telle, à travers son plan triennal d'actions.

Étape de préfiguration du diagnostic :

Pour cette phase de préfiguration, il s'agira de :

- Réaliser l'état des lieux des indicateurs existants pouvant être mobiliser dans le cadre d'un diagnostic de territoire « Santé-Biodiversité » ;
- Identifier les manques sur certains types d'indicateurs, notamment sur la notion de bien-être ;
- Réaliser un recensement des initiatives mises en œuvre sur le territoire combinant la double entrée « Santé-Biodiversité » ;
- Développer une approche qualitative à partir de recueil de témoignages.

A partir de cette étape de préfiguration, il s'agira de définir :

- La méthodologie à mettre en œuvre pour aboutir à un plan d'action « Santé-Biodiversité » pour le territoire du Parc : mise en œuvre des indicateurs complémentaires, mise en place de groupes de travail spécifiques, construction des partenariats, définition d'actions pilotes, etc...
- L'échéancier prévisionnel de la réalisation.

L'étape de préfiguration inclut donc la recherche de partenaires financiers et la construction de collaborations pour la mise en œuvre de la démarche. Les partenaires majeurs identifiés sont : l'ARS, IREPS, l'EHESP et la Région Bretagne.

Pour cette étape de préfiguration, le Parc pourra bénéficier de l'appui scientifique du Dr. Olivier Fleury, neurologue et écologue, expert UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) du groupe santé bien-être rattaché à la commission des aires protégées.

C- Des pistes d'actions à approfondir :

Le Parc souhaite structurer son engagement pour répondre au besoin vital de respiration, de ressourcement, de bien-être et de connexion ou de reconnexion avec la nature et d'identité écologique vivante. Il œuvre pour faciliter les apprentissages et les approfondissements des rapports biologiques des humains avec le monde.

La phase de préfiguration du projet devra permettre d'apprécier la faisabilité de mise en œuvre des actions au regard de 3 entrées qui sont actuellement identifiées et classer selon les axes du futur PNSE 4:

Informier, communiquer et former les professionnels et les citoyens

La formation territoriale sera le premier pilier. Cette formation peut être proposée en associant différents acteurs : les élus, les professionnels de la santé, les associations du monde de la santé et du monde de la biodiversité, en s'appuyant sur les organismes de formation continue des professionnels de santé (FMC) et du CNFPT. Le modèle d'enseignement canadien participatif (COPEH-CAN) d'approche écosystémique de la santé pourrait être décliné et adapté en fonction des données recueillies sur notre territoire. Une déclinaison d'éducation au développement durable pour les citoyens à travers la thématique santé-biodiversité est envisagée à travers le site pilote d'Ilur dans un premier temps. Il s'agira également d'aborder la promotion de la santé et la prévention (éducation thérapeutique primaire, secondaire et tertiaire) en y incluant la dimension biodiversité et bien-être.

Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations et démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires

Le développement de l'île d'Ilur comme site de bien-être et de ressourcement. L'exposition aux espaces naturels fait partie de la compréhension de l'exposome humain (9). Le recueil des déterminants du bien-être, de restauration physique et mentale, de connectivité à la Nature, et des micro-caractéristiques paysagères et de biodiversité sont autant de paramètres à déterminer pour comprendre l'impact positif de cette île sur le bien-être et la santé de visiteurs (7,10), afin de déployer ensuite les actions sur le territoire. Réduire les expositions environnementales affectant notre santé ;

La promotion de la santé et du bien-être et la prévention est le troisième axe fort. Il s'appuiera sur les deux autres piliers dans un but de changement comportemental des populations et en intégrant le maximum d'interventions basées sur la Nature (11).

Références : (9) Adranu et al Application of the urban exposome framework using drinking water and quality of life indicators: a proof-of concept study in Limassol, Cyprus (2019), (10) Brymer et al. One health :the well-being impacts of human-nature relationships. (2019) ; (11) Shanahan et al. Nature-Based Interventions for Improving Health and Wellbeing: The Purpose, the People and the Outcomes (2019)

Résultats attendus ou observés du projet : En cours

Populations "cibles" du projet : En cours

Facteurs de réussite du projet : En cours

Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement) : plus de 1 an

Année de mise en œuvre du projet : 2020

Thématique(s) :

- Agriculture (rurale, urbaine),
- Alimentation,
- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités,
- Biodiversité, nature en ville,
- Changement climatique,
- Etat des lieux, diagnostic,
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE,
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE,
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...),
- Populations sensibles/vulnérables.

Mots-clefs : diagnostic, expérimentation, biodiversité, formation-education, promotion de la santé et du bien-être, one health-ecohealth

3. Montage

Gouvernance : Nous souhaitons mettre en place un Comité de Pilotage pour cette démarche, dont la constitution reste encore à construire, mais intégrerait des acteurs de la biodiversité et de la santé. Pour la mise en œuvre du diagnostic, la démarche s'appuiera sur des groupes de travaux thématiques, qui restent à constituer. C'est en s'appuyant sur ces groupes de travaux qui ont vocation à être multi acteurs, que s'effectuerait l'élaboration d'un futur plan d'action territorial.

Partenaires impliqués dans le projet :

- Partenaire(s) associatif(s) : Associations existantes sur le territoire et œuvrant dans les domaines de la santé et de la biodiversité.
- Partenaire(s) public(s) : Collectivités membres du Parc (communes, EPCI, Département, Région), Hôpitaux, services de l'État.
- Partenaire(s) financier(s) : Partenaires potentiels : Région, ARS, etc.

4. Appel à partenaires

Recherche de partenaire(s) opérationnel(s) ou technique(s) dans l'un des champs suivants :

- Etat des lieux, diagnostic,
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE,
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE,

- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...).

Recherche de partenaire(s) financier(s) : Nous recherchons des partenaires financiers susceptibles d'être partenaires de ce projet

Type d'acteur souhaité :

- Association,
- Autre(s) collectivité(s),
- Organisme institutionnel,
- Organisme technique ou scientifique.

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema**, [*l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*](#)